



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 88

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les niveaux d'emploi pour les jeunes

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 11 juin 2012

LE SÉNAT

Le lundi 11 juin 2012

[Traduction]

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES NIVEAUX D'EMPLOI POUR LES JEUNES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

La publication, la semaine dernière, des données de l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur la population active nous a permis d'apprendre qu'au cours du mois de mai, seulement 1 400 emplois à temps plein et 6 300 emplois à temps partiel avaient été créés, ce qui est bien inférieur aux chiffres des mois précédents.

Ce qui m'inquiète le plus relativement à ces nouvelles données, ce sont les taux de chômage pour les jeunes de 15 à 24 ans. Ces taux continuent d'être très élevés puisqu'ils se situent à 14,3 p. 100, comparativement à 10,9 p. 100 au début de la récession, en août 2008. Le véritable taux de chômage, qui inclut les travailleurs qui ont renoncé à chercher un emploi et ceux qui attendent le début d'un emploi, est encore plus élevé puisqu'il se situe à 22,7 p. 100, toujours chez les jeunes de 15 à 24 ans. Cela signifie qu'en mai 2012, il y avait 45 800 jeunes de moins au travail qu'une année auparavant.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas de mesures, compte tenu de ces statistiques alarmantes concernant des milliers de jeunes Canadiens?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, comme le sénateur Tardif l'a mentionné, les données de Statistique Canada sur l'emploi ont été publiées vendredi dernier. D'une façon générale, elles correspondent aux prévisions des économistes, particulièrement si l'on tient compte de la croissance de l'emploi très élevée qui a caractérisé les deux mois précédents.

Le Canada a poursuivi sa croissance économique au cours du premier trimestre de 2012, et les données sur l'emploi pour le mois de mai signifient que près de 760 000 nouveaux emplois ont été créés depuis le mois de juillet 2009. De ce nombre, 90 p. 100 sont des emplois à temps plein et 80 p. 100 sont des emplois dans le secteur privé. Il est évident que ce sont des signes positifs qui confirment que le gouvernement est sur la bonne voie.

Honorables sénateurs, pour ce qui est du nombre de jeunes au chômage, il va de soi que le gouvernement est très préoccupé par la situation. Le grand nombre de jeunes qui ont quitté l'université a eu une incidence importante sur ces chiffres. Dans certains cas, il s'agit d'étudiants qui prévoient revenir à l'université et poursuivre leurs études postsecondaires à l'automne. Comme les sénateurs le savent, le gouvernement a mis en place plusieurs programmes d'emploi d'été pour les étudiants.

Cela dit, je m'en voudrais de ne pas formuler, au nom du gouvernement, certaines préoccupations à l'égard de ces chiffres.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question complémentaire.

Les jeunes travailleurs et travailleuses continuent d'être les plus durement touchés par le chômage au Canada. Le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est deux fois plus élevé que le taux de chômage national. C'est honteux, madame le leader. La crise financière de 2008 a détruit tous les gains d'emplois qui avaient été faits depuis 2002. M. Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada, a déclaré que :

Ottawa préfère sabrer des emplois dans le secteur public et alléger le fardeau fiscal des entreprises en espérant qu'elles créeront des emplois, mais elles ne le font pas. Les jeunes travailleurs et travailleuses sont victimes des mauvaises politiques publiques.

M. Georgetti ajoute que les travailleurs et travailleuses âgés craignent de cesser de travailler en raison de l'éffritement de leur pension, ce qui signifie que moins d'emplois sont disponibles pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail.

• (1820)

Madame le leader, une meilleure stratégie d'emploi jeunesse est de mise, compte tenu de ces statistiques inquiétantes. Un dollar investi dans la jeunesse canadienne est un dollar investi dans l'avenir de notre pays. Que fera le gouvernement en ce qui a trait à cette sérieuse problématique?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, je crois que la stratégie du gouvernement reçoit l'appui plusieurs économistes, qui ont dit la semaine dernière, au sujet des statistiques sur les emplois offerts aux jeunes, qu'il ne faut pas oublier que 760 000 emplois ont été créés depuis que l'économie a durement été frappée en 2008-2009.

Le gouvernement a fait des investissements considérables pour aider les jeunes à trouver un emploi et à gagner de l'expérience. En 2010-2011, grâce au programme Stratégie emploi jeunesse, il a aidé 57 000 jeunes à obtenir les qualifications et l'expérience nécessaires pour intégrer le marché du travail. Le budget de 2012 consacre 50 millions de dollars sur deux ans à l'amélioration de ce programme, qui, selon les statistiques, sera nécessaire.

Nous avons déjà augmenté de 10 millions de dollars le financement permanent du Programme d'emplois d'été pour étudiants, ce qui a permis de créer 3 550 emplois, pour un total de 36 000 emplois d'été pour étudiants. Le budget de 2011 a soutenu la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, qui favorise la création de centaines d'entreprises et de milliers d'emploi. Il a aussi soutenu les programmes Objectif carrière, Passeport pour ma réussite et Connexion compétences.

Honorables sénateurs, le gouvernement a fait des efforts concertés pour donner aux jeunes qui ne comptent pas mener des études universitaires l'occasion d'étudier dans une école de métier et de développer leurs compétences, car il y a des pénuries de main-d'œuvre partout au Canada dans les métiers spécialisés.